

Seniors. Tout savoir sur le maintien à domicile

Publié le 23 février 2017



Réunies hier matin à Quimperlé Communauté : Isabelle Poppé, coordinatrice du Clic, Juliette Pasquier, adjointe aux affaires sociales de Querrien, Gilda Le Gall, vice-présidente du Cias, et Rozenn Morin, ergothérapeute.

Rester chez soi, c'est ce que souhaitent la plupart des personnes âgées. Pour cela, il est important d'anticiper l'adaptation de son logement. Animés par une ergothérapeute, trois ateliers de prévention « habitat » se tiendront à Querrien, courant mars, portés par le Clic de Quimperlé Communauté.

Comment aménager son logement ? Quelles sont les aides techniques et publiques pour faciliter le maintien à domicile ? Ces questions font l'objet de trois ateliers de prévention « habitat », organisés pour la première fois à Querrien, les vendredis 17 et 31 mars et le 7 avril.

Prévention Habitat

« Notre but est de faire du " bien vieillir " et garder le plus possible les personnes à domicile », observe Gilda Le Gall, vice-présidente du Centre intercommunal d'action sociale (Cias). « Ca passe par beaucoup de choses, comme l'habitat adapté ». D'où cette action de prévention, portée par le Centre local d'information et de coordination en gérontologie (Clic) du Pays de Quimperlé.

« Nous nous adressons aux personnes de plus de 60 ans, mais en général les gens nous sollicitent après 70 ans, lorsqu'il y a une perte d'autonomie et quand se pose la question du maintien à domicile », précise Isabelle Poppé, coordinatrice du Clic.

Logements inadaptés

Premier constat, les personnes âgées habitent souvent dans des logements anciens, inadaptés au vieillissement. Pièces de vie surélevées, salle de bain et chambre à l'étage, sous-sol... Autant d'obstacles pour les personnes en